



BROCHURE D'INFORMATION

CLASSE PRÉPARANT À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

INSTRUMENTS DE L'ORCHESTRE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	2
LE MODULE PRINCIPAL	2
LE MODULE ASSOCIÉ DE PRATIQUE COLLECTIVE	3
LE MODULE COMPLÉMENTAIRE DE FORMATION ET CULTURE MUSICALE	3
MODULE DE CRÉATIVITÉ - IMPROVISATION	3
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT AU CHOIX	4
TABLEAU DES VOLUMES HORAIRES PAR UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	5

INTRODUCTION

Le programme de la CPES Instruments de l'orchestre comporte quatre modules de formation : le module principal dans la discipline dominante, un module associé de pratique collective, un module complémentaire de formation et de culture musicale ainsi qu'un module de créativité. Ce programme est complété par une unité d'enseignement au choix.

Les élèves/étudiants construisent leur parcours pluriannuel en lien avec le professeur référent et le responsable pédagogique CPES.

PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

LE MODULE PRINCIPAL

UE1. Interprétation, déchiffrage

L'unité d'enseignement d'interprétation permet d'acquérir en 3 ans environ, une bonne connaissance du répertoire des différentes périodes de l'instrument principal de l'élève. Outre l'étude des différents styles musicaux, tous les aspects techniques sont développés afin d'évoluer vers une grande aisance corporelle. L'entraînement au déchiffrage est intégré au cours d'instrument et est pratiqué de préférence en petit groupe.

Le programme comporte 15 heures d'un travail musical spécifique avec les enseignants accompagnateurs.

→ 120 heures : 1 heure par semaine pendant 3 ans et 15 heures réparties sur les 3 années.

UE2. Préparation aux épreuves

Ce module prévoit d'une part la participation à des disciplines permettant aux futurs candidats aux concours de s'approprier des techniques susceptibles de l'accompagner dans une prise de conscience des différents paramètres propres à la maîtrise corporelle : sophrologie, yoga, Qi Gong, Feldenkrais, et d'autre part, les étudiants participent à deux « mises en situation » chaque année. Elles prendront la forme d'examens d'entrée propres aux écoles supérieures françaises ou étrangères.

→ 30 heures réparties sur l'ensemble du cursus.

Le programme comporte également 15 heures d'un travail musical spécifique avec les enseignants accompagnateurs

UE3. Culture générale professionnelle

Chaque élève est tenu de suivre durant le cycle, un enseignement complémentaire d'une durée totale de 20 heures. Cet enseignement se présente sous forme de conférences, temps d'information et de rencontres avec des professionnels des métiers de la musique. Les contenus abordent l'organologie, la facture instrumentale, la diversité des formations en lien avec la musique.

LE MODULE ASSOCIÉ DE PRATIQUE COLLECTIVE

UE1. Pratique collective en ensembles dirigés

L'élève/étudiant est progressivement placé dans divers ensembles dans des conditions se rapprochant au maximum de l'exercice professionnel (rythme de travail, responsabilité individuelle au sein du groupe, prestations publiques sous la conduite de chefs expérimentés en collaboration avec des institutions culturelles...)

→ 220 heures : cours hebdomadaires ou sessions

UE2. Musique de chambre ou ensembles non dirigés

L'élève/étudiant est invité à participer à des ensembles de différentes natures. Ce module se concentre vers une connaissance et une pratique d'un répertoire varié, sur la dimension humaine et l'organisation du groupe instrumental

→ 105 heures : cours hebdomadaires ou sessions

LE MODULE COMPLÉMENTAIRE DE FORMATION ET CULTURE MUSICALE

UE1. Lecture, analyse de partitions, travaux d'écoute et d'écriture

Ce programme permet de compléter la formation musicale de l'élève. Il y acquiert une bonne aisance en déchiffrage, une bonne capacité d'écoute analytique, de mémorisation ainsi que les connaissances élémentaires de l'analyse harmonique et formelle.

→ 140 heures : 2 heures hebdomadaires pendant 2 ans

UE2. Commentaire d'écoute 1^{er} niveau (histoire et esthétique)

Cette unité d'enseignement permet d'acquérir les premières bases d'histoire de la musique et d'esthétique à partir de l'écoute d'œuvres et en pratiquant le commentaire écrit et oral.

→ 50 heures : 1 heure 30 par semaine pendant 1 an

MODULE DE CRÉATIVITÉ - IMPROVISATION

La créativité fait partie intégrante de l'apprentissage instrumental proposé dans le cadre des CPES du réseau Lille Métropole. Ce thème est abordé sous forme de stages, sessions ou ateliers où l'élève/étudiant aura l'occasion d'expérimenter différentes formes d'expression, d'esthétiques et de médiums : soundpainting, looper, improvisation libre non-idiomatique, live-electronic, composition instantanée. C'est aussi l'opportunité de faire se rencontrer les trois spécialités (musique, danse, théâtre) lors d'une démarche orientée vers la transdisciplinarité.

→ 48 heures : 2 stages de 24 heures (4 jours) - stages et sessions

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT AU CHOIX

Pour compléter son cursus, l'élève/étudiant doit choisir une unité d'enseignement d'environ 50 heures selon son profil personnel. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive et le professeur référent, le responsable pédagogique CPES ainsi que le comité de suivi pédagogique inter-établissement aideront l'élève/étudiant dans son orientation :

- Pratique vocale ou instrumentale dans une esthétique spécifique
- Technique de grille harmonique
- Initiation à la basse continue
- Initiation à la direction de chœur
- Ecriture
- Approfondissement de l'histoire, de l'analyse ou de l'esthétique
- Deuxième instrument ou chant
- Danse
- Théâtre

TABLEAU DES VOLUMES HORAIRES PAR UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

NOMBRE D'HEURES		RÉPARTITION
185	Module principal	
105	Interprétation, déchiffrage	1h hebdomadaire pendant 3 ans
45	Préparation aux épreuves	10h par an
20	Culture générale professionnelle	conférences de 2h ou 3h
325	Module associé de pratique collective	
220	Pratique collective en ensembles dirigés	cours hebdomadaires et sessions
105	Musique de chambre ou ensembles non dirigés	cours hebdomadaires et sessions
190	Module complémentaire de formation et culture musicale	
140	Lecture, analyse de partitions, travaux d'écoute et d'écriture	2h hebdomadaires pendant 2 ans
50	Commentaire d'écoute 1 ^{er} niveau (histoire et esthétique)	1h30 hebdomadaire pendant 1 an
48	Module créativité - improvisation	
	Création, improvisation, transdisciplinarité	2 stages de 4 jours
50	Unité d'enseignement au choix	
TOTAL : 798		